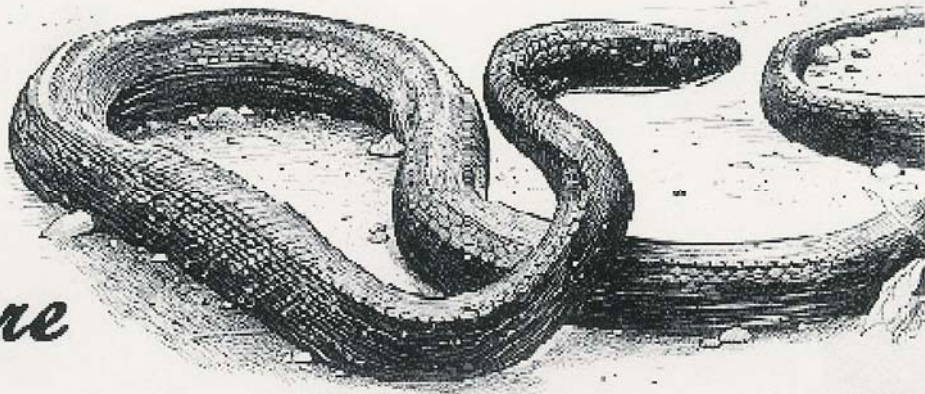


Langue de Vipère



Février 2007

Sortie retardée suite aux vacances scolaires

Sommaire

- Clash au CLASS
- Augmentation des heures sup. pour les hospitaliers
- Attention !!! Tentative de suppression de la RTT
- Pouvoir au chef de pôle
- Enquête Ministérielle VAE
- Salaires : pas tous logés à la même enseigne
- Augmentation du self
- Information Congés bonifiés
- Bosse et tais-toi
- Sud oku Difficile !

Calendrier CAP Février 2007

8 février :

CAP n°2 Pers. Cat. A - Services de Soins, Médico-Tech., de rééducation & des services sociaux.

Séance plénière et tableau d'avancement pour l'accès au grade de psychologue hors classe.

15 février :

CAP n°8 Pers. Socio. Educatifs
Tab. d'avancement à la classe supérieure et exceptionnelle des éducateurs de jeunes enfants

Clash au CLASS !

Au dernier CHSCT (Comité d'Hygiène et Sécurité et Conditions de travail) les élus SUD santé ont quitté la séance pour protester contre le hold-up opéré par la direction de l'hôpital sur des crédits destinés à l'amélioration des conditions de travail.

Depuis 2000, nous avons obtenu un demi-poste de psychologue du travail concernant la prise en charge de la souffrance des personnels.

Ce poste a été utilisé à autre chose et les personnels n'ont pas de lieu pour exprimer les difficultés de leur métier.

L'an dernier, nous avons signé un Contrat Local (CLASS) d'amélioration de la santé au travail qui a permis à l'hôpital d'obtenir des crédits du ministère pour des vacances de psychologue.

Aucune vacation n'a eu lieu en 2006 !

La direction, atteinte de réunionnisme aigue, a joué la montre toute l'année dernière.

Rebelote cette année, on nous propose un nouveau CLASS et malgré l'engagement oral de cumul des crédits 2006- 2007 on s'aperçoit à la séance que la direction noie le poisson et passe en pertes et profits les crédits 2006.

Nous ne pouvons pas dans ces conditions, signer un contrat avec une direction qui ne tient pas ses engagements.

Les crédits CLASS du ministère ne doivent pas servir à boucher les trous du budget de l'hôpital. Nous ne voulons plus des réunions qui ne servent à rien.

Les méthodes du DRH consistant à épuiser ses interlocuteurs pour finir par décider tout seul, sont apparemment les nouvelles techniques de management.

Elles se feront sans nous !

« La bouse de vache est plus utile que les dogmes : on peut en faire de l'engrais »

Mao Tsé-Toung

Augmentation des heures supplémentaires pour les hospitaliers :

Un décret est en instance de parution, les heures supplémentaires passeraient de 120h à 180h par an, 220h pour certaines catégories (Blocs...).

Ce qui pour ces dernières est un strict retour aux 39h. Elles seraient payées à l'indice réel toujours bien moins majoré (7%) que le secteur privé. Le plus gros retour en arrière sur les 35h se profile, l'offensive générale sur la grande équipe, la mobilité, les heures sup. est en place.



Attention !!!

Tentative de suppression de RTT :

C'est dans la région du nord que les pouvoirs publics ont lancé une offensive sur les 35h. Une espèce de banc d'essai qui s'est traduit par une décision du directeur général de supprimer 15 RTT en réduisant la durée de la journée de travail (7h par jour). Seule la grève de plusieurs semaines a permis de revenir sur cette décision. Attention à la tentative de certains candidats à la présidentielle qui font des 35h les responsables de tous les maux de la France.

Alors qu'elle doit être créatrice d'emplois, quelques candidats font de la RTT la coupable du chômage et de la baisse des salaires pour pouvoir légaliser les heures supplémentaires sous payées et les contrats de plus en plus précaires.

Mais pour les créations de nouveaux emplois...?



Pouvoirs aux docteurs...

Les pôles vont dominer le paysage 2007. Le transfert du pouvoir au corps médical se met en place dans une relative discrétion.

Au programme du premier trimestre:

Délégation de gestion :

- du budget de remplacement de type intérim, CDD, heures supplémentaires et droit de tirage sur l'équipe de suppléance ;
- de recrutement des personnels non-médicaux ;
- d'enveloppes d'investissement ;
- de gestion des demi-journées de personnel médical par pôle ;
- d'élaboration du plan de développement des compétences ;
- d'un budget de formation au pôle.

Des contrats d'objectifs et de moyens seront finalisés avec une tarification à l'activité déterminant 50% du budget en 2007.

Enquête ministérielle téléphonique pour « recueillir leur avis » aux agents ayant passés la VAE...

Une enquête téléphonique menée par le ministère de la Santé a lieu actuellement pour « recueillir l'avis des agents ». Ce pseudo questionnaire est en fait un QCM (Question Choix multiple), les questions sont tellement fermées que l'on ne peut que répondre que la VAE (Validation des Acquis & de l'Expérience) est « formidable » !

Aucune question ouverte n'était proposés aux agents... On se doute bien de ce que va pouvoir donner la conclusion de l'enquête VAE :

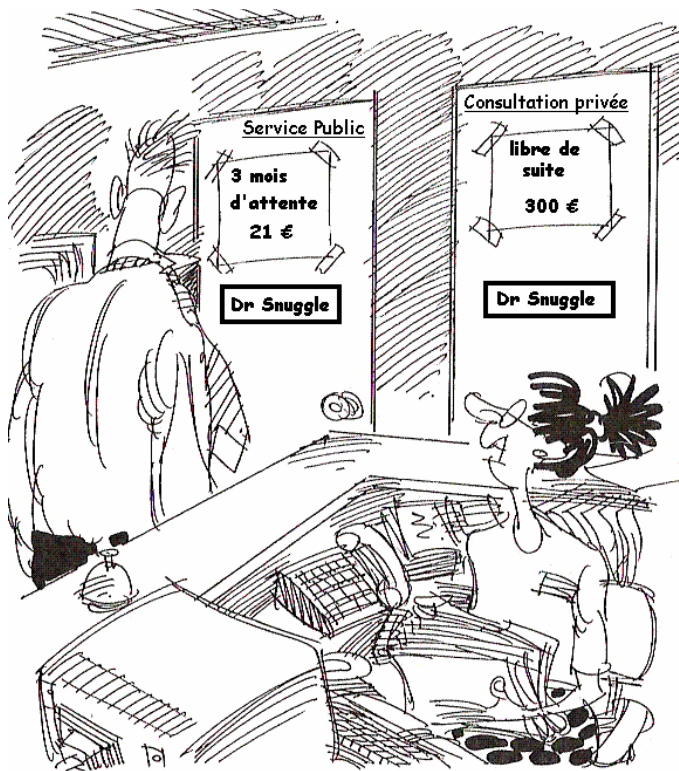
- Exceptionnel
- Excellent
- Très bien
- Bien



Salaires : pas tous logés à la même enseigne !

A l'hôpital, comme ailleurs, nos salaires sont bas même trop bas pour vivre. Quand nous allons demander des vraies augmentations de salaires (pas les 0,5% qui ne sont pas en rapport avec la hausse du prix de la vie) on nous serine que l'hôpital ou l'État est pauvre. Pourtant il est une catégorie de personnel qui, côté augmentation de salaire, s'en sort bien. Ce sont les médecins et plus particulièrement certains professeurs.

Comme l'a démontré l'enquête du Parisien du 25 et 26 janvier 2007, « ces enfants d'Hippocrate » ont bénéficié de rémunérations substantielles pour l'année 2006. Sans compter les 20 % (selon la loi) d'activité privée au sein de nos hôpitaux avec les deniers du service public.



« Choisissez votre médecin consultant... »

Au hit parade (revenu brut par an):

- Pr Bertrand DUFOUR, urologue, hôpital Necker, 570 000 €
- Pr Maurice MIMOUN, chirurgie esthétique, hôpital Rothschild, 560 000 €
- Pr Thierry Flam, urologue, hôpital Cochin, 520 000 €
- Pr Jean Philippe NORDMANN, OPH, hôpital des Quinze-Vingt, 480 000 €
- Pr Marc ZERBIB, urologue, hôpital Cochin, 480 000 €

- Pr Jean Noël FABIANI, chirurgien thoracique, HEGP, 380 000 €
- Pr Rolland PARC, chirurgien, hôpital Saint Antoine, 320 000 €
- Pr Patrick MADELENAT, Gynécologue, HEGP, 310 000 €
- Pr Bernard DEBRE, urologue, hôpital Cochin, 300 000 €
- Pr Martin HOURRET, Radiothérapeute, HEGP, 300 000 €
- Pr Michel MATHIEU, chirurgien orthopédique, hôpital Cochin, 220 000 €
- Pr David KHAYAT, cancérologue, hôpital Pitié-Salpêtrière, 150 000 €

Parions que parmi ces glorieux lauréats se trouvent des chefs de pôles qui n'hésiteront pas à demander à leurs personnels de faire des sacrifices, la main sur le cœur et avec des trémolos dans la voix, contrat de pôle et intéressement obligent !

Nous parlerons peut être la prochaine fois des directeurs...

Augmentation du self !

A partir du 1^{er} mars le ticket blanc va encore augmenter de près de 3 centimes d'€, y'a pas de petites économies. Pour le ticket blanc en 2006, il avait déjà augmenté de plus de 20% !

Encore une hausse des prix qui va pénaliser les agents dont les salaires n'ont pas évolués depuis de nombreuses années.

Information Congés bonifiés

Pour les congés bonifiés hiver 2007-2008, pensez à retirer votre dossier au bureau du personnel et le rendre avant le 31 mars 2007 !

Bosse et tais-toi!

C'est le nouveau management à Antoine Béclère. Faisant référence en permanence au secteur privé, la DSSI ne supporte pas la contradiction.

Sous prétexte que l'on soigne des malades, elle exige que chacun se taise, obéisse et exécute les ordres. Elle veut des agents au garde à vous.

Elle a du faire ses classes dans un hôpital militaire : *la médecine militaire est à la médecine ce que la musique militaire est à la musique !*

« Ni bonne ni nonne ni conne » c'était notre slogan lors des grèves de 1988. On a le sentiment que la DSSI veut nous remettre le voile !

Se syndiquer à Sud, c'est sortir de l'isolement de son service et de la vision étroite de sa branche professionnelle. C'est accéder à un espace collectif de proposition, de débat, de lutte, de solidarité pour un syndicalisme de masse et de transformation. C'est agir sur l'évolution des métiers, des pratiques professionnelles et sur ses conditions de travail. C'est s'inscrire dans un combat à long terme contre la disparition progressive des services publics au nom de la seule rentabilité et contre les effets désastreux de la mondialisation.

Adhérez à Sud, c'est rejoindre une nouvelle voie dans le syndicalisme. L'originalité de Sud, c'est sa pratique syndicale unitaire et ouverte au monde, aux collectifs militants, aux luttes sociales, au combat alter mondialiste.

A Sud, c'est la base qui décide au plus près du terrain, au plus près des salariés, au plus près des luttes.

Si vos idées se rapprochent des nôtres et que vous souhaitez nous soutenir, venez nous rencontrer au local Sud Santé, près des mutuelles.

Barème des cotisations syndicales :

60% sont déductibles des revenus :

Ainsi si vous donnez 100 € à Sud Santé, 60 € seront déduits de votre impôt sur le revenu, l'année d'après. Seulement 40 € sera donc à votre charge.

Paiement	Prélèvements	Chèques ou espèces
Salaire	Trimestre	Année
< 1000 €	12.5 €	50 €
1000 à 1150 €	19 €	76 €
1151 à 1380 €	21 €	84 €
1381 à 1610 €	25 €	100 €
1611 à 1840 €	27 €	108 €
1841 à 2090 €	29 €	116 €
2091 à 2340 €	31 €	124 €
2341 à 2530 €	33 €	132 €
> 2531 €	35 €	140 €

Si vous optez pour le prélèvement, celui ci s'effectue fin mars, fin juin, fin septembre et fin décembre.

le SUDOKU

Ça y est, vous êtes accro et vous attendez le Langue de Vipère, rien que pour avoir une nouvelle grille, et bien la voici :

Petit rappel de la règle du jeu :

Chaque ligne, colonne et région (carré de 3 sur 3 cases) doit contenir tous les chiffres de 1 à 9 une fois et une seule.

Si vous avez des difficultés, passez au local, nous vous aiderons à résoudre vos problèmes.

Niveau Difficile :

		5				9		2
9	6	3						
				4	9		3	
				9	2			
7		6		5		4		8
			7	6				
	5		3	7				
						1	2	5
6		4				7		

Solution de la grille précédente sur le site internet rubrique Langue de Vipère :

<http://www.sudbeclere.org>